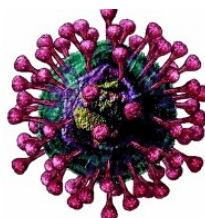




SECTION



PUY-DE-DOME



Coronavirus

## Compte rendu de la conférence téléphonique avec le Directeur Général du 23 avril 2020

La discussion d'aujourd'hui a été succincte, la plupart des sujets ayant déjà été abordés lors de conférences précédentes.

### **Campagne IR**

Le taux de connexion se situe toujours à une moyenne bien supérieure à celle observée les années précédentes. Ainsi, le nombre de télédéclarations déjà déposées est supérieur de 50% à celui recensé l'année dernière au même moment de la campagne. En revanche, le taux global d'appels téléphoniques décrochés n'est toujours pas bon même s'il masque des réalités diverses selon les endroits. L'objectif demeure sans changement: éviter de perdre en route des contribuables dont l'appel n'aurait pas abouti et les retrouver ensuite en accueil physique sur rendez-vous en fin de campagne.

### **Déconfinement**

Une première audioconférence ministérielle sera consacrée demain au plan de déconfinement. La Fédération FO des Finances a déjà adressé au Ministre un courrier récapitulant l'ensemble des questions recensées par les syndicats qui la composent, dont le nôtre. Une déclinaison directionnelle devrait suivre la semaine prochaine.

### **Frais de repas**

Des difficultés en matière de traitement des factures ont encore été signalées par plusieurs organisations syndicales dont FO-DGFIP. Selon la DG, la situation s'améliore et de nouveaux messages ont été passés vers les directions locales. Mutations

L'administration n'est toujours pas en mesure de donner une date précise pour la publication des projets et nous assure y travailler activement. Pour autant, certaines directions locales, notamment parmi celles expérimentatrices de l'affectation au département en 2019, commencent à se mettre en ordre de marche sur les mouvements locaux. Interrogée sur ce point, la DG a répondu ne pas avoir donné de consignes à ce stade. Affaire à suivre donc,

### **Recensement des positions des agents**

Au moins une direction locale particulièrement zélée dans l'ouest de la France a été signalée par 2 syndicats, dont FO-DGFIP, comme procédant à un recensement des positions à un niveau plus fin que celui de la journée.

Ainsi, un présent serait compté pour un agent sur une journée mais un télétravailleur pourrait n'être compté que pour un demi, sauf à justifier qu'il a effectivement travaillé toute la journée. Il est vrai que, si l'on en croit l'ordonnance sur les congés et RTT, la fonction publique fait naturellement peser sur les télétravailleurs le soupçon de ne pas travailler ou pas complètement. Le DG a pourtant indiqué qu'il n'envisageait pas d'appliquer les dispositions de l'ordonnance aux télétravailleurs. Dans une période aussi contrainte sur le plan des effectifs disponibles, tenir une telle comptabilité d'épiciers semble au mieux relever d'un esprit chagrin et tatillon et au pire d'une addiction malade au tri. Ou alors, c'est une anticipation des critères de répartition de la prime dont les bénéficiaires et le montant devront s'insérer dans une enveloppe fermée. Ceci témoigne aussi d'une incapacité à se projeter vers la fin du confinement et l'ambiance dans les services susceptibles d'en découler. La DGFIP va se tourner vers cette direction pour comprendre ses motivations qui, au moment de l'échange sur ce point, semblait lui échapper.

**Il n'y aura pas de conférence DGFIP vendredi 24/04 du fait de la conférence ministérielle. À partir de la semaine prochaine, les conférences téléphoniques devraient, sauf nécessité particulière, s'espacer et ne plus être quotidiennes.**